

## Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 04 avril 2017

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 04 avril 2017 à 20h30 sous la présidence de M. Denis BEL, maire. Messieurs ALVERNHE Claude, ALVERNHE Olivier étaient absents excusés. Mme Stéphanie REYNES a accepté les fonctions de secrétaire de séance ; mesdames Nathalie TOURNIER et Danielle DURAND, secrétaires de mairie, assistaient à la réunion. Monsieur DELMAS, trésorier avait accepté de venir présenter le budget.

### **Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 21 février 2017 :**

Le compte-rendu, envoyé à tous les conseillers municipaux avec la convocation à la présente réunion, a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **VOTE DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF 2016 de la commune :**

Au 31 décembre 2016, les résultats des comptes de la commune sont les suivants :

<b>Section de fonctionnement</b>		<b>Section d'Investissement</b>	
Total des dépenses budgétaires :	168 869.29 €	Total des dépenses budgétaires	133 258.15 €
Total des recettes budgétaires :	215 080.54 €	Total des recettes budgétaires	232 264.34 €
Soit un excédent sur l'année 2016	46 211.25 €	Soit un excédent sur l'année de	99 006.19 €

Toute section confondue et sans la reprise des restes à réaliser, ni des résultats reportés de l'année 2015, le résultat 2016 est excédentaire de 145 217.44 €.

Suite à la clôture du CCAS en début d'année 2016, l'excédent de clôture 2015 de ce budget a été intégré par opération d'ordre dans le budget commune.

457.35 € en section d'investissement

124.00 € en section de fonctionnement

Le compte de gestion et le compte administratif sont le reflet chiffré de l'année écoulée auquel est ajouté le résultat de l'année précédente (soit 2015). Le résultat des deux sections à la clôture de l'exercice précédent était le suivant :

#### **Section de fonctionnement 2015 :**

Excédent de fonctionnement + 54 864.35 €

#### **Section d'investissement 2015 :**

Excédent d'investissement - 18 758.11 €

**Résultat de l'année 2015 :** + 36 106.24 €

**Résultat de l'année 2016 :** + 145 217.44 €

**Résultat cumulé de clôture exercice 2016** + 126 459.33 €

+ intégration de résultat du CCAS + 581.35 €

**+ 127 040.68 €**

Le résultat du compte administratif a été soumis au vote par M. MALIE Régis, premier adjoint, et approuvés à l'unanimité.

### **VOTE DU TAUX DES QUATRE TAXES :**

Monsieur le Maire rappelle le taux des taxes appliqué en 2016 : TH : 93.81 %, - TF (bâti) : 9.34 % - TF (non bâti) : 34.00 % - CFE : 16.10 % et propose à l'assemblée de les maintenir pour l'année 2017.

Avis unanime des conseillers présents pour le maintien du taux à l'identique de 2016.

### **BUDGET PRIMITIF 2017 :**

Le budget primitif 2017 est présenté à l'ensemble du conseil municipal par M. DELMAS, trésorier.

Il s'équilibre :

<b>En section de fonctionnement à</b>	<b>267 864.41 €</b>
<b>En section d'investissement à</b>	<b>326.868.14 €</b>

Les principales dépenses d'investissement programmées pour l'année à venir sont les suivantes, par opérations :

- Terrain réserve foncière
- Eclairage public des hameaux
- Bâtiments communaux
- Bâtiments historiques
- Maison à colombages
- Accueil
- Projet culturel
- Equipement Mairie
- Bourg : éclairage Château
- Assainissement du bourg
- Aménagement St Martin
- Chemins ruraux
- Eglises Brousse le Château et Saint-Martin
- Panneaux de signalisation.

Les subventions versées aux associations ont été soumises au vote du conseil municipal pour un montant total de : 540 €, répartis de la façon suivante : ADMR : 250 € - Société de Pêche : 100 € et l'APE de l'Ecole des Quatre Vents de Lestrade : 190.00 €

En ce qui concerne l'Etat de la dette, il est indiqué que la commune n'a plus que deux emprunts l'un contracté en 2016 pour les travaux de la maison à colombage et l'autre plus ancien qui va se terminer en 2018.

Le budget primitif pour l'année 2017 a été voté à l'unanimité des membres présents.

*La séance est levée à 22h15*

